
Communiqué de presse

Le vélo à La Défense

La Défense, jeudi 5 juillet 2007



Un grave accident a de nouveau posé ce matin de façon dramatique la question de la place du vélo au sein du quartier d'affaires. Un cycliste roulant, semble-t-il, à grande vitesse a perdu le contrôle de son engin, a été lourdement projeté sur la dalle et sérieusement blessé.

Le développement de l'utilisation du vélo comme moyen de transport ne va pas sans interroger les responsables de l'EPAD, aménageur du quartier. La Défense a été conçue dans ses espaces publics comme un espace piétonnier. La structure même de la dalle a été pensée dans ce sens. Plusieurs accidents graves ont conduits les mairies, responsables de la sécurité publique, à interdire la circulation des deux roues sur l'ensemble des espaces de La Défense.

Depuis quelques années, l'essor de la bicyclette multiplie la circulation des vélos dans un environnement hostile. Les interstices entre les dalles, destinées à l'évacuation des eaux pluviales, constituent un facteur de risque pour les cyclistes eux-mêmes comme on vient de le voir. Le flot massif des piétons, notamment aux heures d'arrivée et de départ des salariés n'est pas propice à une cohabitation harmonieuse avec les deux roues. Il faut aussi malheureusement reconnaître que l'incivilité et l'irresponsabilité aggravent cet état de fait, notamment par la vitesse à laquelle roulent certains deux roues. Les forces de police, sensibilisées à ce problème, vont renforcer les contrôles.

Face à cet état de fait que propose l'EPAD ? La concrétisation d'une piste dédiée aux deux roues n'est pas simple pour les mêmes raisons : nécessité d'évacuation des eaux pluviales et exigence de respect par les uns et les autres des zones réservées. La réflexion se poursuit à ce sujet. Dans l'attente d'une solution, l'EPAD ne peut qu'en appeler à la responsabilité de chacun.

La priorité doit rester aux piétons. Les cyclistes sont encouragés à laisser leurs vélos dans les points de stationnement situés aux différentes entrées du quartier. S'ils souhaitent aller jusqu'à leur bâtiment de destination, ils devront le faire le vélo à la main. L'EPAD est conscient que cette situation n'est pas satisfaisante mais elle doit prévaloir jusqu'à l'aboutissement des réflexions que la complexité du problème ne rend pas simple. Plus que tout aujourd'hui, c'est la sécurité de tous qui prévaut mais aussi la possibilité de pouvoir circuler librement et tranquillement à La Défense.

Contact Presse : Elisabeth Eremina — 01 41 45 58 16 — presse@epaladefense.fr
